PROGRAMME DE FORMATION

Déontologie des professionnels de l'immobilier (module obligatoire 2 h)

Immobilier

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0620	V2026-003	2 novembre 2026	Immobilier

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
2 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	3 modules 6 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- situer la déontologie dans le cadre de la loi Hoguet et de l'obligation de formation continue des professionnels de l'immobilier

- connaître les principes du code de déontologie applicable aux professionnels de l'immobilier : éthique, respect des lois, compétence, transparence, confidentialité, prévention des conflits d'intérêts, confraternité

- appliquer ces principes dans des situations concrètes de transaction, de gestion et de syndic

L'essentiel de la formation

Public visé

Titulaires de carte professionnelle et collaborateurs habilités : agents immobiliers, négociateurs, agents commerciaux, syndics et gestionnaires

Prérequis

- Professionnel de l'immobilier en activité
- Exercer une activité relevant de la loi Hoguet
- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion Internet
- Disposer d'une adresse électronique

Modalités et déroulement

Formation à distance sur la plateforme WILL FORMATION, avec accès individuel aux contenus, exercices et quiz, en entrées et sorties permanentes. Un accompagnement pédagogique est assuré pendant toute la durée du parcours.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de contenus en ligne
- Exemples commentés et études de cas tirés de la pratique professionnelle
- Exercices d'application
- Quiz d'autoévaluation à la fin de chaque module
- Accompagnement pédagogique à distance

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès individuel à la plateforme de formation WILL FORMATION
- Supports de cours consultables en ligne
- Exercices et quiz en ligne
- Accompagnement pédagogique à distance

Modalités d'évaluation

- Positionnement initial (questionnaire ou entretien)
- Évaluations formatives : quiz et exercices au fil des modules
- Évaluation finale des acquis

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins lors de leur demande d'inscription. Une étude personnalisée est réalisée afin de définir les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles appropriées. Lorsque le besoin ne peut pas être satisfait directement, une orientation vers un partenaire ou une structure spécialisée est proposée.

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **330 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

3 modules, 6 leçons — durée totale 2 h.

01 Cadre de la déontologie immobilière

1. Loi Hoguet, cartes professionnelles et formation continue obligatoire
2. Le code de déontologie : champ d'application

02 Principes de conduite du professionnel

1. Éthique, respect des lois et transparence
2. Compétence et confidentialité
3. Conflits d'intérêts, défense des intérêts en présence et confraternité

03 Déontologie en pratique

1. Cas pratiques en transaction, gestion et syndic